

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

SECTION DES PETITS

MATERIEL :

- ☐ 1 sac à dos (pas de cartable) **marqué au nom de l'enfant (suffisamment grand pour contenir le cahier 17X22, le sac de rechange, la boîte à goûter et une gourde)**
- ☐ 2 tabliers (en vente à l'école) **marqués au nom de l'enfant**
- ☐ 1 petit sac en tissu (dans lequel vous glisserez une culotte + 1 chemisier blanc) (rechange) **marqués au nom de l'enfant**
- ☐ 1 petit sac en tissu ou une boîte à goûter pour mettre le goûter, **marqué au nom de l'enfant**
- ☐ 3 grosses boîtes de mouchoirs en papier
- ☐ 1 chemise bleue en plastique à 3 rabats avec 2 élastiques
- ☐ 2 rames de papier de 500 feuilles pour photocopies (80g).
- ☐ 1 cahier polypro rouge 17X22cm, 96 pages grands carreaux, sans spirale
- ☐ 1 enveloppe CRAFT (23 x 16)
- ☐ 1 petite ardoise blanche effaçable à sec
- ☐ 1 mini brosse pour ardoise blanche effaçable à sec (L5 x l 3,5xH 3cm)
- ☐ 1 paire de ciseaux à bouts ronds (pas de ciseaux fantaisie)
- ☐ 1 puzzle de 15-35 pièces, éditions NATHAN Collection, (puzzles cadre) Découverte 3-4 (**merci de respecter la référence, l'image du puzzle et la forme des pièces sont imprimées sur le fond**)
- ☐ 2 colles : « **UHU STIC** » (bâton de colle), 40g.
- ☐ 1 pochette « papier à dessin blanc » CANSON (21x29.7)
- ☐ 1 pochette « papier à dessin couleur » (mi-teintes vives) (21X29.7)
- ☐ 1 flacon de gouache de 250 ml
- ☐ 2 photos d'identité
- ☐ 1 pochette de feutres pointe extra large Bic Kids Visacolor XL
- ☐ 1 pochette de gommettes adhésives (4 formes géométriques : rondes, carrées, rectangulaires, triangulaires) **référence 60298 marque Majuscule**
- ☐ 2 feutres effaçables BIC VELLEDA « médium »
- ☐ 1 pochette de crayons de couleurs « COLOR'PEPS JUMBO » réf. : 834010FC

- ☐ 1 pochette « box » verte (dos 25/30)
- ☐ 1 protège – documents (format 21X29,7 cm) de 160 vues

MERCI DE RESPECTER LES REFERENCES DEMANDEES

TOUT LE MATERIEL DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT

PS : Nous rappelons aux parents que la chemise d'uniforme et le tee-shirt de sport (avec logo SJC), les jupes, les bermudas, (vendus à l'école) sont obligatoires. Et doivent être MARQUÉS AU NOM DE L'ENFANT.